



A chaque femme son bananier au Bénin !

A l'automne 2017, la Fondation Hubi & Vinciane a mis en place un programme de culture de bananiers dans les villages de la région du Borgou. La culture des bananes n'est pas très répandue dans cette région, principalement en raison de la longue saison sèche alors qu'un bananier a besoin de beaucoup d'eau pour donner une bonne récolte. Cependant, les bananes sont très nutritives, riches en minéraux, et peuvent jouer un rôle essentiel dans la lutte contre la malnutrition des jeunes enfants.



Au cours de la première année, la Fondation a distribué 500 pousses de bananes à quelque 200 femmes dans les 24 villages où la Fondation mène activement un programme agricole. Les bananiers ont été plantés à proximité des maisons pour utiliser au maximum les eaux usées domestiques. Les femmes ont également été supervisées intensivement par nos consultants agricoles. Nous leur

avons appris à prendre soin des bananiers afin d'obtenir un rendement maximal. Le taux d'abandon au cours de cette première année a été faible, et après environ dix mois, un total de 9 000 kg de bananes a été récolté.



En raison du grand succès de la première année et en partie grâce aux conseils prodigués à la suite d'une visite de travail du professeur Dr. Rony Swennen, spécialiste de la culture des bananes à la KU Leuven, le projet s'est sérieusement développé au cours

des deuxième et troisième années, durant lesquelles respectivement 8 000 et 12 000 plants de bananes ont été distribués. La troisième année, la distribution a été étendue de 24 à 69 villages. Les villages supplémentaires sont situés dans la municipalité de N'Dali, où, mi-2019, la Fondation a commencé un dépistage systématique des enfants mal nourris dans 47 villages. Ce faisant, nous lions les actions curatives (dépistage et traitement des enfants malnutris) aux actions préventives (nutrition de meilleure qualité).

Pendant cette période de trois ans, la récolte totale de bananes s'élève à 590 000 kg, pour une valeur marchande totale d'environ 225 000 euros. Nous pouvons déjà constater que la production et la distribution de nouvelles pousses de bananes (le prix d'achat est d'environ 1 euro) se font par l'intermédiaire des femmes participantes de la première et de la deuxième année de travail. En raison de ce grand succès, il y a de plus en plus de femmes dans les villages qui veulent un plant de banane.



Il est donc bon de savoir que la distribution sera possible à l'avenir sans un soutien logistique important de la part de la Fondation. Les femmes les plus entreprenantes agrandissent également leurs propres plantations - pour autant qu'il y ait suffisamment d'eau - et peuvent ainsi proposer des bananes à la vente sur les marchés locaux.

En plus de l'aide à la culture des bananes, la Fondation a également fourni une formation sur la façon de transformer la récolte de bananes en produits finis pouvant être vendus sur les marchés locaux avec une valeur ajoutée. Il s'agit notamment de produits tels que les beignets de banane (Talé Talé), les chips de banane, la farine de banane (qui se conserve très bien et longtemps) et les beignets d'igname de banane enrichis de farine de poisson. Environ 150 représentants de villages ont reçu une formation de deux jours au "Centre d'InnovAction" de la Fondation à Parakou, avec des démonstrations de cuisine et des explications sur la valeur nutritionnelle des bananes et une alimentation saine et équilibrée. Ces participants ont, à leur tour, dispensé des formations et des démonstrations dans les 69 villages, touchant ainsi plus de 3 000 femmes.



Ce projet a sans aucun doute été un grand succès. Il a été rendu possible grâce, entre autres, au soutien financier de la ville de Leuven, qui subventionne ce projet pour un montant important réparti sur trois ans de fonctionnement.

Merveilleuse initiative de Materialise !



La société Materialise célèbre son trentième anniversaire de façon très originale. L'entreprise déclare explicitement dans sa mission qu'elle veut contribuer à créer un monde meilleur et plus sain. Ces objectifs se concrétisent par un partage des valeurs et l'investissement dans la durabilité à l'échelle mondiale.

C'est dans cet esprit qu'ils ont choisi de faire don d'un bananier à notre Fondation, au nom de chacun de leurs employés. Les employés de Materialise deviennent, en quelque sorte, le parrain ou la marraine d'un bananier. Tous les bananiers représentent une surface d'environ un hectare. Les employés de notre Fondation garantissent que chaque bananier arrivera à bonne destination dans une famille dans la région du Borgou.

Il va sans dire que nous sommes très heureux d'accueillir cette initiative.



Un bananier pour chaque femme béninoise 1



JOURNAL PHOTOS Les garde-malades 2



Le mariage coutumier au Bénin 3



A chaque école son point d'eau potable 3



Le témoignage des parents dont les enfants ont été guéris grâce à la Fondation 3



Deux conteneurs pour le Bénin ! 4

Le 13 septembre était la Journée internationale du testament en faveur des bonnes causes.

Saviez-vous que vous pouvez également reprendre notre Fondation en tant que bonne cause dans votre testament ? Votre héritage nous permettra de soutenir encore mieux nos projets au Bénin. Pensez à en parler à votre notaire.

EDITORIAL

C'est déjà dans le Bulletin d'Information suivant que nous devons constater que le COVID-19 paralyse l'humanité. Contrairement aux autres continents l'Afrique semble ne pas succomber. Le 10 septembre, le journal virtuel indépendant Le Journal du Développement mentionne 1.321.736 contaminations enregistrées et une mortalité qui s'élève à 31.902 pour l'ensemble du continent africain. Contrairement à l'Afrique du Sud qui représente 50% de la mortalité de COVID du continent africain, on peut constater que de petits pays comme le Bénin et le Togo contrôlent relativement bien la pandémie.

Voilà une raison d'être optimiste mais également de rester vigilant. Des menaces insoupçonnées surgissent. Suivant des estimations de l'Unicef et l'OMS la mortalité infantile des plus jeunes que 5 ans a diminué jusqu'à 5,2 millions en 2019 étant le score le plus bas en comparaison avec les 12 millions en 1990. Leurs examens récents par contre révèlent que la pandémie de COVID-19 en 2020 mènera à de graves perturbations dans le secteur des soins de santé qui y effaceront des décennies de progrès.

En plus le risque est grand que des dirigeants autoritaires cachent leur impuissance de bien gérer la crise sanitaire en censurant le débat public, en se limitant à désigner des boucs émissaires. Des enfants, des jeunes et d'autres individus vulnérables en sont les premières victimes.

Le Bénin s'y prend bien dans les circonstances actuelles. Plus que jamais le lien de la Fondation avec ce pays et la collaboration avec sa population dynamique est d'une importance capitale. Les projets à petite échelle dans le domaine des soins de santé, la production alimentaire et la formation évoqués concrètement dans cette Lettre d'Information donnent de l'espoir. Restons vigilants avec les Bénévoles. Le virus imprévisible ne nous laisse qu'une petite marge de manœuvre.

Prof. Dr. Marc Vervenne

Président de la Fondation Hubi & Vinciane
Recteur honoraire de la KU Leuven



FONDATION HUBI & VINCIANE
Fondation d'utilité publique

Président: Prof. Dr. Marc Vervenne,
Recteur honoraire KU Leuven

Administrateur délégué:
Pascale Vandewiele-Van Assche

Secrétaire - administrateur:
Muriel Verbiest-Billiau

E.R.: Ann Flamend
Jef Koningslaan 5, 3500 Hasselt

E-mail: nieuwsbrief@hubi-vinciane.be

JOURNAL PHOTOS

Les garde-malades

Quand une personne est hospitalisée en Belgique, elle peut compter non seulement sur les soins médicaux, mais aussi sur les "services hôteliers" de l'hôpital. Le patient reçoit un repas dans sa chambre 3 fois par jour, il est lavé si nécessaire par le personnel soignant, qui prend en charge ses blessures ou ses pansements, l'entretien de la chambre est assuré par une équipe spécialisée, ... Bref, nos hôpitaux offrent un service complet à leurs patients. Les membres de la famille et les amis peuvent rendre visite pendant les heures de visite strictement réglementées. En tant qu'Européens, nous considérons cela comme une évidence.

Rien n'est moins vrai au Bénin et dans de nombreux pays africains où des garde-malades s'occupent du patient. La Fondation a déjà beaucoup investi dans l'amélioration des conditions de vie et de travail des garde-malades. En partie grâce à un don de la province de Flandre occidentale en 2017, elle a pu construire des lieux de cuisine, de lavage et de couchage pour les garde-malades.

Vous trouverez sur notre site web le compte rendu d'une conversation intéressante à ce sujet avec Antoinette, l'une des employées de la Fondation au Bénin.



Les garde-malades ne s'occupent pas seulement des membres féminins de la famille qui ont récemment accouché. Ils prennent également soin des nouveau-nés et les lavent afin que les mères puissent se reposer.



Les garde-malades restent sur place tant que le membre de leur famille est hospitalisé. Ils cuisinent et font la lessive pour le patient, mais veillent également à ce que celui-ci prenne ses médicaments à temps. En cas de problème, ils en informent le médecin ou d'autres membres du personnel médical.



Les garde-malades préparent la nourriture dans des pots qu'ils placent sur un tas de pierres. En partie grâce à une donation de la province de Flandre occidentale, la Fondation a sérieusement investi dans l'amélioration des conditions de vie et de travail des garde-malades. Par exemple, elle a fourni des endroits de cuisson (voir la photo de droite) où les garde-malades peuvent placer leurs casseroles de manière stable et sûre sur un bassin de cuisson. Elle a également construit des lieux de lavage et de repos pour les garde-malades.

Le mariage coutumier au Bénin

Contrairement au système occidental, le mariage coutumier au Bénin n'est pas seulement l'affaire d'un couple mais l'union de deux familles qui décident de la vie en couple pour leurs enfants. Les parents, dans le souci de donner le maximum de bonheur à leurs fils, pensent tout gérer dans la vie du futur époux. Ainsi, la dot qui désigne généralement un ensemble d'effets et d'ustensiles de cuisine est donnée à la famille de la fille comme signe d'accomplissement des prescriptions coutumières. Cette dot est constituée non pas par l'effort unique du futur époux mais par la contribution de tous les membres de sa famille. Les éléments constitutifs de la dot sont préalablement énumérés et définis par la famille de la future épouse. La dot, comme le montre la photo, coûte une fortune et dès qu'elle est donnée le couple peut commencer à vivre ensemble.



La cola dans la dot est un fruit dont on se sert pour implorer la bénédiction des ancêtres sur le couple et c'est elle qui est le symbole des fiançailles. Ce lot est partagé à tous les membres de la famille de la future épouse. Le sel contenu dans le sac est le symbole de goût. Le sel est l'élé-

ment pour demander à Dieu de donner un bon goût à la vie en couple des jeunes qui vont se marier.

L'argent qui accompagne la dot n'a pas un montant fixe. Il varie en fonction des moyens du futur époux et signifie que le futur époux donne toute sa fortune par amour pour sa future épouse. Le plus souvent ce montant est compris entre 20 et 1600 euros et permet à la future épouse de s'acheter elle-même les choses qui auraient manqué dans la dot. Quand toutes ces formalités sont accomplies, le mariage religieux peut avoir lieu.

Selon que le futur couple est chrétien ou musulman les cérémonies varient. Nous avons ici un couple musulman et c'est l'échange des promesses qui se fait à la mosquée en présence des deux familles. Après cet échange le célébrant prodigue quelques conseils avant de donner la bénédiction finale et les déclarer officiellement mari et femme. Cette cérémonie est clôturée par les réjouissances et les danses de toutes sortes.

C'est l'accueil des jeunes mariés avec la danse traditionnelle communément appelée le téké pour réjouir les cœurs. Vive le mariage traditionnel et vive la mise en valeur de nos coutumes et mœurs.



Projet 'A chaque école son point d'eau potable'

L'eau est source de vie, l'eau donne la vie, l'eau est vie, l'eau sauve la vie comme l'indique le slogan « eau donnée, vie sauvée ». Cette denrée rare est presque inexistante dans la majorité de nos écoles partenaires. Pour remédier à ce manque, la Fondation a initié depuis 2019 un projet pour la mise à disposition d'eau potable dans ses écoles partenaires.

Ce projet nous a permis de forer des puits dans sept des vingt-deux écoles qui n'avaient pas de sources d'eau fraîche. Ils ont été forés par des entrepreneurs locaux pour un prix unitaire de 6.860 euros et ont une profondeur moyenne de 85 mètres. Cette profondeur garantit non seulement la qualité de l'eau mais également que la quantité soit suffisante et permanente. Plus de 2.500 élèves et enseignants et une population d'environ 13.000 habitants bénéficient de ces puits.

Aujourd'hui, le projet de lutte contre la malnutrition poursuit son chemin plus facilement grâce à la disponibilité de l'eau. Des jardins scolaires ont pu être installés où des légumes locaux, riches en fer et calcium, et des bananes sont produits pour les cantines des écoles.

L'hygiène des mains est également assurée et l'accès est très facile aux élèves grâce aux kits

installés. La disponibilité d'eau au sein des écoles a également amélioré considérablement les résultats scolaires car le temps (1 heure environ) que ces élèves perdaient à la recherche de l'eau est aujourd'hui utilisé pour la révision des cours.

La population peut acheter cette eau pour la somme forfaitaire de 25 CFA ou 0,04 euro pour 50 litres. Cela peut sembler peu, mais même ce prix est encore trop élevé pour certaines familles qui utilisent encore l'eau de la rivière à des fins domestiques. Le prix est fixé par le gouvernement. La vente de l'eau et la gestion de ces points d'eau sont assurées dans chaque école par une femme bénéficiaire du projet banane.

La recette issue de la vente forfaitaire de l'eau permet de faire les petites réparations en cas de panne, d'acheter des semences pour les jardins et du savon pour assurer une bonne hygiène dans les écoles.

La population environnante, qui autrefois parcourait de longues distances (4 à 5 km) à la recherche d'eau, a également pu changer son niveau d'hygiène dans le ménage et développer de petites activités génératrices de revenus comme la vente de bouillie faite à base de céréales locales.



La malnutrition au Bénin : le témoignage des parents dont les enfants ont été guéris grâce à la Fondation



Je me nomme **DRAMANE Soumanou**, âgé de 42 ans, je suis cultivateur et père de 6 enfants dont les jumeaux DRAMANE Assana et DRAMANE Bako. Je réside dans le village de OUEYOU dans la commune de N'Dali.

Au mois de février 2020, mes deux jumeaux, Assana et Bako, âgés de 13 mois, ont été très malades. Tout a commencé par la diarrhée et la fièvre répétées. Au bout de quelques jours leur état de santé s'est énormément dégradé. Ils ont perdu ainsi assez de poids et n'arrivaient plus à manger correctement. Avec mes maigres moyens financiers, je n'étais pas en mesure de les amener au centre de santé.

Heureusement, pendant cette même période, nous avons reçu la visite de Madame Fadima OROU MAMADOU (Animatrice en Nutrition à la Fondation) qui a dépisté les deux enfants et nous a confié qu'ils souffrent de malnutrition très grave et qu'ils doivent être référés à l'hôpital de zone de BOKO. Elle nous a délivré un papier (fiche de référence) que nous devons présenter à l'hôpital pour la prise en charge gratuite des enfants. Ma femme s'est apprêtée aussitôt avec les deux enfants pour se rendre à Boko le lendemain. Elle témoigne également.

Je me nomme **SAOUREGUI Aissétou**, âgée de 30 ans. Je suis ménagère et mère de 6 enfants. Lorsque l'animatrice nous a délivré la fiche de référence, je me suis apprêtée pour amener les enfants à l'hôpital. A mon arrivée à l'hôpital, j'ai présenté la fiche de référence à l'assistante sociale qui se charge du traitement des enfants malnutris. Pendant les premiers jours, les enfants sont nourris uniquement au lait préparé par l'assistante sociale. Parallèlement, les enfants ont reçu des médicaments que je leur donnais à des heures régulières. Quelques jours après, l'assistante sociale a ajouté au lait un autre aliment qui ressemble à des biscuits (Plumpy'Nut) et les enfants prennent chacun un sachet par jour. Après 3 semaines, mes enfants ont retrouvé complètement leur santé et l'assistante sociale nous a libérés après les dernières analyses. Elle m'a remis des sachets de Plumpy'Nut et de farine enrichie que je dois continuer à donner aux enfants à la maison.

Au retour de l'hôpital, je reçois fréquemment la visite de l'animatrice pour suivre les enfants avec moi en ce qui concerne leur alimentation. Elle m'a appris à composer moi-même des repas équilibrés tels que : la bouillie de soja, la bouillie de maïs enrichie à la pâte d'arachide ou aux œufs etc. Aujourd'hui mes enfants se portent très bien et ne présentent plus aucun problème de santé.

Mon mari et moi remercions la Fondation Hubi & Vinciane pour avoir sauvé la vie de nos enfants grâce à son projet de malnutrition dans notre commune. Je les encourage à poursuivre ce projet également dans les autres communes pour sauver nos enfants. Nous remercions aussi les agents de santé de BOKO pour leur accueil et leur disponibilité pendant l'hospitalisation de nos jumeaux.

Notre représentation au Bénin



De gauche à droite
Euloge, Marcienne, Sidi, Falilatou, Moussa, Eric, Antoinette et Bruno

Rencontrez notre équipe au Bénin.

Marcienne Houenou, ancienne directrice administrative de l'hôpital de Boko, renforce notre équipe depuis janvier 2018. Elle gère tout le monde en tant que directrice locale. Elle est également responsable du volet santé.

Eric est responsable du programme de lutte contre la malnutrition

Euloge Adimi, maître en économie, coordonne les différents projets agricoles et **Antoinette Chabi**, également économiste, est la coordinatrice locale du programme éducatif et responsable de la communication.

Bruno Biaou travaille en étroite collaboration avec **Marcienne** en tant que comptable.

Moussa Ousmane Yaya et **Samadou Sidi**, tous deux agronomes de formation, se chargent de la mise en œuvre quotidienne des projets agricoles.

Falilatou est responsable du Secrétariat

Grâce à nos généreux donateurs et sponsors nous avons rempli deux conteneurs pour le Bénin !!

Après le conteneur envoyé fin avril, ce n'est pas un mais deux conteneurs pleins qui ont été expédiés au Bénin au mois d'août. Malgré la pandémie, nous avons trouvé beaucoup de sponsors et de donateurs prêts à soutenir nos hôpitaux et nos écoles.



Une fois de plus, nous avons réussi à collecter du matériel très précieux, difficilement ou non disponible au Bénin ou seulement à des prix très élevés.

C'est ainsi que pour nos hôpitaux nous avons expédié deux ambulances, deux unités de radiologie, une unité d'ECG, une vingtaine de CPAP, une table d'examen, quatorze lits d'hôpital, beaucoup de tenues d'hôpital et des dizaines de boîtes de matériel médical et chirurgical. Nous avons également pu leur procurer du précieux matériel TIC constitué de quatorze serveurs. Pour nos projets nutritionnels, nous avons pu collecter deux palettes de compléments alimentaires. Enfin, nos écoles ont reçu une trentaine de boîtes de matériel scolaire.

Nous tenons à mentionner et à remercier très explicitement certains de nos sponsors et donateurs:

Nous pensons en particulier au Dr Rudi Ryckaert de Sint-Niklaas, à Machteld Cuyt de Malines, aux entreprises Barthels Medical de Hasselt, NRB de Herstal et Mylène de Heist-op-den-Berg, aux hôpitaux AZ Delta de Roulers, ZNA Middelheim d'Anvers, AZ Jan Portaels de Vilvorde, au Vincent Gaeremynck des garages LACOM Volvo, à Het Vlaams Kruis, Thuiszorgwinkel et à notre partenaire WereldMissieHulp.

A la fin de 2020, nous espérons pouvoir envoyer un autre conteneur. Alors soyez aux aguets pour tout matériel médical, éducatif et informatique qui serait disponible et tenez-nous informés !

Les dons effectués en 2020 sont déductibles à hauteur de 60 % !

Afin de soutenir le secteur à but non lucratif pendant la crise du coronavirus, le gouvernement fédéral a décidé d'augmenter la réduction d'impôt pour les dons faits à des institutions reconnues de 45 à 60 % en 2020.

Concrètement, cela signifie qu'un don de 40 euros ne vous coûtera en réalité que 16 euros. Après tout, vous récupérez 24 euros par le biais des impôts. Vous ne payez donc que 40 euros pour un don de 100 euros et 100 euros pour un don de 250 euros.

C'est donc une bonne nouvelle pour tous ceux qui se soucient de notre Fondation ! Votre don vous coûtera moins cher !



Soutenez-nous dès aujourd'hui avec un dépôt sur le compte: BE14 7865 8929 4683

Ou scannez et effectuez votre dépôt avec Payconiq by Bancontact.



Les organisateurs de la corrida qui a normalement lieu à la fin de l'année nous ont informés que l'édition 2020 n'aura malheureusement pas lieu. En raison du coronavirus, ils ne peuvent pas garantir suffisamment la sécurité des participants.

Mais ne vous inquiétez pas. Notre Fondation cherche une alternative qui - soyez-en assurés - restera sportive. Alors, ne rangez pas vos chaussures de jogging au fond de l'armoire, mais tenez votre boîte aux lettres et vos médias sociaux à l'œil ! De plus amples informations sur le programme "Bijbenen voor Benin 2020" suivront en octobre.

Handtekening(en)
Signature(s)
Unterschrift(en)

OVERSCHRIJVINGSOPDRACHT
ORDRE DE VIREMENT
ÜBERWEISUNGSaufTRAG

Gewenste uitvoeringsdatum in de toekomst / Date d'exécution souhaitée dans le futur / Gewünschtes Ausführungsdatum in der Zukunft

Bedrag / Montant / Betrag EUR CENT

Rekening opdrachtgever (IBAN)
Compte donneur d'ordre (IBAN)
Konto des Auftraggebers (IBAN)

Naam en adres opdrachtgever
Nom et adresse donneur d'ordre
Name und Adresse des Auftraggebers

Rekening begunstigde (IBAN)
Compte bénéficiaire (IBAN)
Konto des Begünstigten (IBAN)

BIC begunstigde
BIC bénéficiaire
BIC Begünstigten

Naam en adres begunstigde
Nom et adresse bénéficiaire
Name und Adresse des Begünstigten

Mededeling
Communication
Mitteilung

BE14786589294683

GKCCBEBB

Fondation Hubi en Vinciane

2020-3

UN DON POUR NOS PROJETS?

Attestation fiscale selon Art. 145/33 §1,2 de la loi de 1992 sur les revenus fiscaux. Montant minimum de 40 euro par an.

Merci d'avance!

